



Lignes directrices pour le comité de révision des maîtres professionnels

Le comité de révision des maîtres professionnels est composé du directeur de la formation, d'un maître animateur national, d'un membre Classe "A" œuvrant dans le même champ d'expertise que le postulant, du président du comité de la formation et d'un conseiller académique.

Le processus pour l'obtention du statut de maître professionnel est le suivant:

1. Le postulant prend connaissance des critères de candidature et soumet la trousse de candidature au directeur de la formation.
2. La trousse de candidature est analysée par le comité de révision des maîtres professionnels
3. Les commentaires et/ou l'approbation du comité de révision seront transmis au postulant par la directrice de la formation
4. La thèse doit être soumise par le postulant dans les vingt-quatre(24) mois suivant l'acceptation de la candidature au statut de maître professionnel
5. Le postulant doit défendre oralement sa thèse pendant soixante (60) minutes devant le comité de révision
6. la recommandation du comité de révision parviendra au conseil d'administration national de la PGA du Canada et le statut de maître professionnel sera en attente de l'approbation de ce dernier.
7. Si la candidature au statut de maître professionnel est approuvée, la thèse finale sera déposée de manière permanente dans la bibliothèque et le site Web de la PGA du Canada.

ÉTIQUETTE ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DE RÉVISION

Il est important de se rappeler que le comité de révision doit fournir une opinion éclairée au sujet de la thèse puis recommander son acceptation ou son rejet par le conseil d'administration national. Si un membre du comité de révision est en désaccord avec la conclusion du comité dans son ensemble, il incombe au réviseur de fournir les raisons définitives ou les citations appropriées, pas simplement des remarques comme « je ne crois pas en vos données » ou « ce n'est pas possible ». Si un réviseur à quelque chose contre le postulant, il devrait s'abstenir de réviser le document. Les responsabilités d'un membre du comité de révision peuvent être résumées comme suit.

1. Le comité de révision devrait fournir une évaluation critique et honnête de la recherche. Le travail du comité de révision est d'analyser les forces et faiblesses de la thèse, de fournir des suggestions d'amélioration et d'établir clairement ce qui doit être fait pour améliorer la qualité du travail. Le comité de révision ne devrait pas manipuler le processus dans le but de forcer le



postulant à traiter des sujets intéressants ou importants aux yeux d'un membre du comité de révision mais secondaires à (aux) objectif(s) du document.

2. Le comité de révision devrait assurer la confidentialité de l'existence et de la substance du manuscrit. Il ne serait pas approprié de partager le manuscrit ou d'en discuter en détail avec d'autres personnes ni même de révéler son existence avant la publication.
3. Le comité de révision ne doit pas participer à du plagiat. Le fait d'utiliser des données ou de nouveaux concepts d'une thèse pour avancer son propre travail avant la publication de la dite thèse constitue un délit très grave.
4. Le comité de révision devrait toujours éviter, ou divulguer, tout conflit d'intérêts. Par exemple, tout membre du comité de révision devrait refuser de réviser une thèse traitant d'un sujet dans lequel il est impliqué dans le cadre d'un contentieux et pour lequel il ne croit pas pouvoir fournir une révision juste. Le réviseur doit également éviter les partis pris qui influencent la base scientifique d'une révision. Par exemple, si le réviseur a une relation personnelle ou professionnelle avec un postulant qui pourrait mettre en péril son objectivité. Le mérite de la recherche devrait être la seule base pour toutes les révisions.
5. Le comité de révision devrait s'assurer que quelqu'un au sein du comité possède un degré raisonnable d'expertise dans le champ d'étude du postulant afin de permettre une révision objective. Le comité de révision a également la responsabilité déplaisante de rapporter toute suspicion de publication copiée, de fraude, de plagiat ou d'autres préoccupations éthiques.
6. Le comité de révision devrait agir de manière constructive et collégiale. Il n'y a rien de plus difficile pour un postulant que de recevoir une révision destructive et sarcastique. Par contre, le réviseur ne devrait pas éviter de discuter des faiblesses et des forces de la présentation. Personne n'aime que son travail soit rejeté mais une révision bien articulée contenant des suggestions appropriées peut être très utile. En fait, le postulant préférera sans doute que son document soit rejeté si le processus de révision démontre des erreurs dans l'étude.
7. La révision est à la fois un privilège et une responsabilité. Il faut du temps pour préparer une révision utile et critique. De plus il s'agit de toute évidence d'un service pour l'ACGP, l'industrie du golf dans son ensemble et le réviseur parce que ce dernier devient au fait des plus récentes recherches. La révision par les pairs est l'âme de la publication scientifique et devrait être une partie intégrante des politiques de la PGA du Canada concernant la désignation des maîtres professionnels. La plus belle récompense pour vous, à titre de membre du comité de révision, est votre contribution à la qualité des travaux publiés pour la PGA du Canada.



LIGNES DIRECTRICES DE RÉVISION DES SOUMISSIONS

Sujet proposé: Le comité devrait réviser les sujets proposés en se basant sur les critères suivants.

- 1) Énoncé de thèse clair - quel est l'argument ? Qu'est-ce qui est recherché ?
- 2) Est-ce que ce document ajoutera aux connaissances de base de la PGA du Canada de manière significative et bénéfique ?

L'énoncé de thèse doit inclure les détails suivants:

- Informations concernant les objectifs généraux de la proposition
- Méthodes de recherche proposées comme la révision de la littérature et la collecte de données
- Méthodes d'analyse des données collectées et synthèse des informations révisées
- Contribution anticipée de la thèse à la science du golf ou à l'industrie du golf
- Longueur proposée de l'énoncé : 200- 300 mots

Thèse:

Le comité devrait réviser la thèse en se basant sur les critères suivants :

- 1) Logique -pourquoi ce travail est-il important ? En quoi contribue-t-il à la PGA du Canada et à l'industrie du golf ?
- 2) L'écriture doit être acceptable sur le plan du style et grammaticalement correcte - il ne devrait y avoir que peu ou pas d'erreurs mécaniques. Le matériel doit être organisé de manière logique et le document doit répondre aux lignes directrices établies dans le format APA.
- 3) Est-ce que la méthode de recherche est compatible avec la question posée ? Différentes déductions (normative et empirique) requièrent différentes formes d'évidences et d'arguments.
- 4) Est-ce que les conclusions tirées découlent logiquement de la recherche/étude ? En d'autres mots, est-ce que les implications déduites de la thèse sont soutenues par le travail?

Soutien de la thèse:

Le comité doit réviser le soutien de la thèse en se basant sur les critères suivants:

1. Est-ce que le postulant a clairement formulé les points principaux de son document dans le temps alloué?
2. Est-ce que les conclusions du soutien de la thèse correspondent au matériel écrit présenté?
3. Est-ce que le postulant a pu répondre adéquatement aux questions posées par le comité de révision?